



COMMUNIQUÉ – 14/2020

Symbole : TSX-V : PRB

Actions émises : 125 735 064

## **Probe Metals lance un programme d'essais métallurgiques sur le projet Val-d'Or Est**

### **Faits saillants :**

- **Les essais métallurgiques historiques indiquent d'excellents taux de récupération, à plus de 93 %**, aux anciennes mines Béliveau, Monique et Bussières
- **Le programme métallurgique avancé en cours** a pour but de confirmer et potentiellement d'améliorer les taux historiques et de fournir des renseignements métallurgiques critiques sur certains gîtes où il n'y a aucune information historique
- **Les résultats du programme sont attendus au deuxième semestre de 2020** et fourniront des données très importantes pour les études économiques en vue du futur développement du projet

**Toronto, le 20 mai 2020 – PROBE METALS INC. (TSX-V : PRB) (OTCQB : PROBF)** (« Probe » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer le lancement d'un programme métallurgique avancé sur son projet Val-d'Or Est, ainsi que les plus récents résultats métallurgiques de ses essais de tri de matériel minéralisé. Les taux de récupération métallurgique des anciennes mines présentes au sein du projet Val-d'Or Est, notamment les mines Béliveau, Monique et Bussières, montrent d'excellentes récupérations historiques de plus de 93 %. Le principal objectif du programme métallurgique avancé consiste à confirmer et potentiellement améliorer ces résultats historiques. En plus d'estimer les taux de récupération, le programme contribuera également à l'élaboration d'un schéma de traitement intégré pour le traitement des gîtes du projet Val-d'Or Est et générera des données pour de futures études d'optimisation minière.

Le programme d'essais sera réalisé aux installations de Corem dans la ville de Québec sous la supervision de BBA inc. Les résultats sont attendus au deuxième semestre de 2020.

David Palmer, président et chef de la direction de Probe, a déclaré : « En raison de la croissance rapide de nos ressources aurifères à Val-d'Or Est, et du succès continu de nos programmes de forage, nous élargirons la portée de nos programmes pour y inclure d'autres études afin de réduire davantage les risques associés au projet et d'évaluer différents scénarios de développement potentiels et les modèles économiques associés. Le programme métallurgique avancé permettra d'identifier les options de traitement pour la Société, alors que nous continuons d'augmenter les ressources existantes et de délimiter de nouvelles cibles et de nouveaux gîtes sur notre projet Val-d'Or Est. »

## **Essais historiques**

Un nombre important de campagnes métallurgiques ont été effectuées sur du matériel minéralisé provenant de l'ancienne mine L.C. Béliveau, d'abord par SOQUEM dans la période de 1983 à 1985, puis par Cambior de 1986 à 1988. Puisque le matériel minéralisé de la mine L.C. Béliveau était expédié par camion à l'usine Yvan Vézina située à environ 150 km de distance, le schéma de traitement et les essais portaient principalement sur la séparation gravimétrique, la flottation et la cyanuration du concentré de flottation. La récupération historique d'or alors que la mine Béliveau était en production était de 93,1 %. Par contre, durant ces campagnes de tests métallurgiques, plusieurs essais ont été effectués afin de tester et d'optimiser un schéma de traitement simplifié et moins onéreux impliquant un circuit de séparation gravimétrique avec lixiviation des rejets de gravité, qui montrait un résultat métallurgique encore meilleur, avec un taux d'extraction global de l'or de 95,5 % ou mieux. Le taux de récupération de l'or était de 97,9 % en moyenne, avec une consommation de cyanure associée d'environ 1,0 kg/t NaCN.

L'ancienne mine à ciel ouvert Monique a été en exploitation de 2013 à 2016 inclusivement, et le matériel minéralisé était expédié par camion sur une distance d'environ 50 km pour être traité à l'usine Camflo. Le taux de récupération de l'or atteint avec le schéma de traitement conventionnel de type Merrill-Crowe était de 95,9 %. Des données sur la récupération de l'or sont aussi disponibles pour l'ancienne mine Bussièrès située le long du couloir Courvan, qui a été exploitée de façon intermittente entre 1932 et 1942. La cyanuration a été introduite en 1937 pour traiter le matériel minéralisé et a permis d'atteindre un taux de récupération de l'or de 98 %.

Il n'y a aucune information métallurgique disponible pour les autres gîtes du couloir Courvan, ni pour les gîtes Nord et Highway du couloir Pascalis.

## **Programme d'essais métallurgiques – Objectifs et détails**

Le programme d'essais métallurgiques actuel a pour but d'améliorer les taux de récupération historiques et d'établir les taux de récupération pour les gîtes où aucune information n'est disponible. Pour l'instant, le taux de récupération de l'or présumé pour le projet Val-d'Or Est de 95 %, d'après les résultats des essais historiques et de la production antérieure.

Pour atteindre les objectifs du programme, une série de composites seront générés et testés : deux composites pour New Beliveau et un chacun pour les gîtes Nord, Highway, Monique et ceux du couloir Courvan. Le premier composite pour le gîte Béliveau sera assemblé à partir d'intervalles de forage spatialement sélectionnés pour être représentatifs des types de minéralisation et de la teneur d'alimentation moyenne des ressources. Le deuxième composite du gîte Béliveau sera assemblé à partir des concentrés de tri minéral de façon à être représentatif du matériel qui serait traité par lixiviation si une étape de préconcentration était intégrée au schéma de traitement.

Le long du couloir Courvan, la minéralisation et les roches encaissantes sont similaires d'un bout à l'autre du couloir. Ainsi, un seul composite représentatif de l'ensemble de la minéralisation du couloir

Courvan sera généré à partir d'intervalles de forage. Des composites seront aussi générés de cette façon pour chacun des gîtes Nord, Highway et Monique.

Tous les composites seront soumis à une étape de séparation gravimétrique suivie par la lixiviation des rejets de gravité. Différentes conditions de lixiviation seront évaluées et optimisées. Des tests de comminution seront aussi effectués sur certains composites afin d'aider à l'élaboration d'un circuit de concassage et de broyage.

Les résultats du programme seront publiés d'ici la fin de l'année (deuxième semestre de 2020).

### **Étude de préconcentration (tri minéral)**

Dans une étude distincte, une série de tests de préconcentration par tri minéral à grande échelle ont été complétés aux installations de TOMRA à Wedel en Allemagne, à partir d'un échantillon de 12 tonnes représentatif du gîte New Beliveau, dont la valeur d'alimentation calculée était de 3,5 g/t d'or. D'après les résultats des essais qui ont été présentés dans le rapport technique conforme au Règlement 43-101 (voir le communiqué publié le 19 octobre 2019), un schéma de traitement préliminaire avec concassage, tamisage et tri a été conçu, impliquant 3 étapes de concassage et deux circuits de tri, un pour le matériel de granulométrie moyenne et un pour le matériel grossier. Des bilans massiques à 8 000 t/pj de matériel minéralisé en provenance de la mine ont été calculés pour établir les dimensions des équipements et estimer les coûts d'exploitation et les dépenses en immobilisations. Le schéma de traitement intégrant la préconcentration, c'est-à-dire avec concassage, tri, broyage, séparation gravimétrique et lixiviation des rejets de gravité, a été comparé à un schéma de traitement plus traditionnel impliquant concassage, broyage, séparation gravimétrique et lixiviation des rejets de gravité. Les deux campagnes d'essais historiques réalisées dans les années 1980 à Beliveau et les paramètres de référence tirés d'autres gîtes similaires ont été utilisés pour combler les paramètres et propriétés qui manquent présentement. Les principaux faits saillants de cette étude comparative indiquent que le fait d'intégrer une étape de préconcentration par tri pourrait avoir des impacts positifs et significatifs, notamment :

- Une réduction de 44 % du débit massique acheminé à l'usine de broyage/lixiviation;
- Une réduction de 22 % des dépenses en immobilisations pour le concassage et l'usine de traitement en raison d'une réduction de la taille de l'usine;
- Une réduction de 33 % du coût d'exploitation par tonne de matériel minéralisé tout-venant;
- Une réduction de 4,9 % de la récupération globale de l'or.

Globalement, les résultats préliminaires des tests de tri minéral montrent beaucoup de potentiel en amenant une réduction sensible de la taille de l'usine de traitement et une réduction marquée des coûts d'exploitation et des dépenses en immobilisations. En se basant sur ces résultats, Probe a l'intention de continuer à évaluer le potentiel du tri minéral en vue de l'intégrer au schéma de traitement du projet.

### **Personnes qualifiées**

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué de presse a été révisé, préparé et approuvé par M. Yves Dessureault, P. Eng., directeur de l'exploitation, et a été révisé et approuvé par Colin Hardie, P. Eng., chacun étant une personne qualifiée tel que défini par le Règlement 43-101 sur

l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »). M. Hardie est un employé de BBA inc. et est considéré « indépendant » de Probe aux fins du paragraphe 1.5 du Règlement 43-101.

### **À propos de Corem :**

Corem est le plus grand centre d'expertise et d'innovation au Canada dédié au traitement de minerais. Le centre offre une gamme de services spécialisés et d'expertises de recherche aux sociétés d'exploration et d'exploitation minière de partout dans le monde.

### **À propos de BBA inc. :**

BBA fournit une vaste gamme de services de génie-conseil depuis plus de 40 ans. Aujourd'hui, ses experts en ingénierie, environnement et mise en service travaillent ensemble pour rapidement et efficacement répondre aux besoins de ses clients industriels et institutionnels. L'expertise de la firme est reconnue dans les domaines de l'énergie, des mines et métaux, des biocarburants et du pétrole et gaz. Avec 13 bureaux à travers le Canada pour desservir sa clientèle avec du soutien local et une présence sur le terrain, BBA est réputée pour sa capacité à procurer certaines des solutions les plus innovatrices, durables et fiables pour l'industrie minière. [www.bba.ca](http://www.bba.ca)

### **À propos de Probe Metals :**

Probe Metals Inc. est une société d'exploration aurifère canadienne qui se consacre à l'acquisition, à l'exploration et au développement de projets aurifères très prometteurs. La Société s'affaire à découvrir et à développer des projets aurifères de haute qualité, y compris son principal actif, le projet aurifère Val-d'Or Est au Québec. La Société est bien financée et contrôle un ensemble de propriétés d'exploration stratégiques de plus de 1 000 kilomètres carrés au sein de certaines des plus prolifiques ceintures aurifères au Québec. La Société a été constituée à la suite de la vente de Probe Mines Limited à Goldcorp en mars 2015. Newmont détient actuellement une participation de 12 % dans la Société.

### **Au nom de Probe Metals Inc.**

David Palmer. Ph.D.

Président et chef de la direction

Pour plus d'information :

SVP visiter le site internet de Probe Metals Inc. au [www.probemetals.com](http://www.probemetals.com) ou contacter :

Seema Sindwani

Directrice relations avec les investisseurs

[info@probemetals.com](mailto:info@probemetals.com)

+1.416.777.9467

Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Le présent communiqué comprend certaines « informations prospectives » et certains « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada et aux États-Unis. Dans les présentes, tous les énoncés, à l'exception de ceux concernant les faits historiques, notamment les énoncés concernant les résultats d'exploitation futurs et les résultats financiers futurs de la Société, constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont souvent identifiés par des termes comme « s'attendre à », « croire », « pouvoir », « avoir l'intention », « estimer », « éventuel », « possible » et d'autres

expressions ou énoncés semblables qui indiquent la possibilité selon laquelle certains événements ou résultats ou certaines conditions « peuvent », « pourraient », « devraient », se produiront ou pourront être réalisés.

Les résultats futurs réels pourraient différer considérablement. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, et les résultats réels ainsi que les événements à venir pourraient être sensiblement différents de ceux prévus dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs reflètent les opinions et les projections à la date à laquelle les énoncés ont été faits et sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui, bien qu'ils soient jugés raisonnables par Probe Metals, comportent, de par leur nature, des risques, des incertitudes et des éventualités d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social. Certain nombre de facteurs, qu'ils soient connus ou non, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats, du rendement et des réalisations qui sont ou peuvent être exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs et Probe Metals a formulé des hypothèses et des estimations fondées sur certains facteurs. Ces facteurs sont entre autre : les variations des conditions macroéconomiques en général; les variations sur les marchés des valeurs mobilières et du cours des actions de Probe; les variations des prix au comptant et des prix à terme de l'or, de l'argent, des métaux de base ou de certaines autres marchandises; les variations sur les marchés des devises (comme le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain); les changements dans la législation, l'imposition, les contrôles, la réglementation et au niveau des gouvernements, que ce soit à l'échelle nationale ou locale, et les développements politiques et économiques; les risques et les dangers associés aux activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minières (y compris les risques environnementaux, les accidents de travail, les pressions de gisement inhabituelles ou inattendues, les effondrements et les inondations); l'incapacité d'obtenir l'assurance adéquate pour couvrir les risques et les dangers; la présence de lois et de règlements qui peuvent imposer des restrictions sur l'exploitation minière; les relations de travail; les relations avec les communautés locales et les populations autochtones, et leurs revendications; la capacité d'augmentation des coûts liés aux intrants miniers et à la main-d'œuvre; la nature spéculative de l'exploration et de la mise en valeur minières (y compris les risques d'obtenir l'ensemble des permis, des licences et des approbations nécessaires des autorités gouvernementales), et le titre de propriété des avoirs miniers. De plus, Probe Metals peut, dans certaines circonstances, être tenue de payer des frais de non-réalisation ou d'autres frais, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Probe Metals ainsi que sur sa capacité à financer des occasions de croissance et ses activités actuelles. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs ni à l'information prospective contenus dans le présent communiqué. Sauf si la loi l'exige, Probe Metals n'assume aucune responsabilité de mettre à jour les énoncés prospectifs concernant des opinions, des projections ou d'autres facteurs s'ils devaient changer.